

Version 09/10/2024

Nom du tournoi :	Championnat d'Académie par équipes N1
N° de dossier Poona :	
Club ou comité organisateur du tournoi :	LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DU SPORT UNIVERSITAIRE
Lieu de la compétition :	Gymnase Belledonne, 5 allée des sports - 38610 Gières

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Non

Il s'agit d'un tournoi nocturne Non

Elle se déroule en application des règlements de la FFBad, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est : National 2024 05/12 2024

2) La compétition se déroule du : 05/12 2024 05/12 2024

3) Dans : 1 salles(s) et sur 7 terrains

Salle 1 = 7 terrains

Salle 2 = terrains

Salle 3 = terrains

Salle 4 = terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet LOPPEZ RACHEL

5) Le (a) juge-arbitre principal(e) est : CHAILLOU David

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (a) GÉO principal(e) est : CHAILLOU David

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

La compétition est ouverte aux joueurs allant de à

Inclus, sous licence dans un club affilié à la FFBad.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH SD DH DD Mx

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum : deux discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en Poulx uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera individuellement ou par club

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au 27/11 2024

Le nombre maximum de joueurs sera de 4 équipes

Une liste d'attente sera établie en cas de surnombre selon les critères suivants :

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

adresse mail :

lien BadNet :

adresse postale :

15) Le joueur devra être licencié autre (à préciser dans SPÉCIFICITÉS)

16) Les droits d'engagement sont de : 2 tableaux 3 tableaux

Par équipes

17) Le paiement se fera

18) Le paiement est à effectuer

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du : 28/11 2024

La confection des tableaux sera effectuée le : 03/12 2024

La confection des tableaux sera faite en tenant compte du poids de l'équipe

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date limite d'inscription**. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillo@badminton-aura.fr ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueraient de la manière suivante :

En cas de forfait d'un joueur ou l'impossibilité d'un joueur (qui devra être justifié selon les points 20 et 21), il pourra être remplacé par un autre joueur de l'équipe ou volontaire jusqu'au mercredi 4 décembre avant 17h, sous réserve de la possibilité de son intégration dans les tableaux au vu de son classement.

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera Forza S6000

Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera en auto-arbitrage intégral

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du juge-arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à trois minutes de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

30) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées et le score des matchs sera rentré de la façon suivante :

directement à la table de marque

31) Pour tout volant touchant une structure fixe À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible À remettre au service comme en jeu

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPECIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Les joueurs devront être licenciés FFSD et FFBAD.

Ce Championnat qualificatif au CSU par équipes N1 est accessible à tous les joueurs quel que soit leur CPPH mais seuls les joueurs classés minimum RG pourront prétendre être qualifiés pour le championnat de France Universitaire qui se tiendra du 23 au 25 mai à l'île de la Réunion.

Organisation de la compétition : Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points, selon le règlement fédéral. Toutefois si le nombre d'équipes est trop important pour organiser le championnat dans les temps impartis, les matchs seront joués en un seul set de 21 points et la compétition se jouera en promocabad.

Les équipes doivent être composées de joueurs-joueuses appartenant à la même A.S.

Le poids des équipes sera calculé en fonction du meilleur classement FFBAD des 2 meilleures filles et des 2 meilleurs garçons dans leur meilleure discipline selon le barème du règlement universitaire. En cas d'égalité, elles seront départagées par les cotes FFBAD des 2 meilleurs classements de l'équipe (filles et garçons confondus) au moment de la constitution des tableaux.

Composition des équipes : équipes mixtes de 2 à 4 hommes et de 2 à 4 femmes, soit de 4 à 8 joueurs au total. Des joueurs remplaçants pourront être prévus en plus mais ne seront inscrits qu'en cas de forfait d'un autre joueur (qui devra être justifié selon les points 20 et 21).

Les matchs par rencontre : un simple homme, un simple dame, un double homme, un double dame et un double mixte. Chaque joueur peut disputer deux matchs dans deux disciplines différentes.